

Paris **snes**

fsu **es** Syndicat National des Enseignements de Second degré

S3 de PARIS - SNES-FSU

3, rue Gouyon-du-Verger, 94112 Arcueil Cedex - Tél. : 01 41 24 80 52 - paris@snes.edu

Préparer le congrès et voter du 24 janvier au 7 février



©DR

Élection à la CA du s3 ■ Rapport d'activité du s3
Rapport d'activité du s4 ■ Rapport financier du s4

Organisation du scrutin

Chaque syndiqué doit émettre quatre votes :

- élection à la CA du S3 ;
- le rapport d'activité académique (S3) ;
- le rapport d'activité nationale (S4) ;
- le rapport financier national (S4) ;

Vous trouverez ci-dessous un bulletin de vote commun à tous ces scrutins. Ce *PARISNES* contient le rapport d'activité académique, les déclarations et listes de candidats pour le renouvellement de la CA. Le rapport d'activité nationale et le rapport financier national sont en pages spéciales de *L'US* #841 du 20 janvier 2024.

MODALITÉS DE VOTE

Le vote est individuel et à bulletin secret, c'est un scrutin de liste sans rature ni panachage. Ont le droit de vote tous les syndiqués à jour de leur cotisation le jour de clôture du vote soit le 7 février 2024.

Le vote est organisé dans les S1 du 24 janvier au 7 février, le secrétaire de S1 organise le vote pendant au moins une semaine à l'intérieur de la période de vote. Les syndiqués votent dans les S1.

Les syndiqués retraités et « isolés » recevront personnellement le matériel de vote et toutes les informations pour voter par correspondance.



ORGANISATION DU VOTE DANS LES S1

Le secrétaire de s1 remet à chaque électeur le matériel de vote : le bulletin de vote et deux enveloppes. Le vote se fait sous double enveloppe : bulletin à insérer dans une enveloppe n'ayant aucun signe distinctif, elle-même insérée dans une enveloppe indiquant nom, prénom et signature. Chaque votant doit signer la liste d'émargement. Le dépouillement est organisé par le secrétaire de S1 dans l'établissement. Il est ouvert à tous les syndiqués. La feuille récapitulative des votes doit être signée **par le secrétaire**

de S1 et au moins un scrutateur.

ACHEMINEMENT DES RÉSULTATS

La feuille récapitulative des votes **et** la liste d'émargement des votants doivent parvenir au S3 avant le lundi 26 février :

- par **mél paris@snes.edu** (à privilégier) ;
- remise directement au siège du S3 de 10 heures à 17 h 00 ;
- par courrier postal SNES Paris, 3 rue Gouyon du Verger, 94110 ARCUEIL (attention aux délais de la Poste)



BULLETIN DE VOTE

Attention, vous avez 4 votes à émettre

1^{er} vote : élection à la CA du S3 de Paris

- Liste Unité et Action (U et A)
- Liste École Émancipée
- Liste Émancipation et sympathisant-e-s

(entourer ou cocher la liste de votre choix)

2^e vote : Rapport d'activité académique (S3)

- Pour
- Contre
- Abstention

3^e vote : Rapport d'activité nationale (S4)

- Pour
- Contre
- Abstention

4^e vote : Rapport financier national (S4)

- Pour
- Contre
- Abstention

SOMMAIRE

Organisation du scrutin p. 2 • Rapport d'activité académique 2021-2023 p. 3 • Contribution Unité et Action au rapport d'activité 2021-2023 p. 7 • Contribution École Émancipée au rapport d'activité 2021-2023 p. 8 • Contribution Émancipation et sympathisant-e-s au rapport d'activité 2021-2023 p. 9 • Unité et Action : Revendicatif, combatif et majoritaire : Pour un syndicalisme de masse et de transformation sociale p. 10 • Unité et Action : C.A. du S3 de Paris p. 11 • École Émancipée : Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale p. 12 • École Émancipée : C.A. du S3 de Paris p. 13 • Émancipation : Blanquer, N'Diaye, Attal... l'école toujours aussi mal en point p. 14 • Émancipation : C.A. du S3 de Paris p. 15 • Congrès académique p. 16

Rapport d'activité janvier 2021 – décembre 2023

Les trois années de ce mandat ont été marquées par un contexte particulièrement difficile de politique néolibérale mâtinée de dérives autoritaristes. La section académique a toujours été à l'offensive pour mener les nombreux combats, collectifs et individuels, au plus près des collègues. Ce rapport d'activité s'inscrit évidemment dans celui du secteur national et se concentre sur l'investissement de la section académique pour éclairer l'ensemble de nos adhérent-es qui auront à exprimer leur approbation ou leur désaccord à son sujet.

Un mandat marqué par les attaques néolibérales et la montée de l'autoritarisme à tous les niveaux

Les trois dernières années ont suivi l'orientation néolibérale du premier quinquennat : mise en place de la réforme de l'assurance chômage qui durcit les règles d'indemnisation, allongement de l'âge de départ à la retraite, succès du lobbying des entreprises contre des mesures environnementales, maintien de la suppression de l'ISF, cadeaux fiscaux et aides financières sans contreparties aux entreprises, suppressions de postes dans l'Éducation. La réélection d'E. Macron, mais avec une majorité relative à l'Assemblée, a accentué le caractère autoritaire du gouvernement : absence de véritable concertation, démocratie participative factice, fin du dialogue social, ordonnances, recours multiples au 49.3, dénigrement de plusieurs formes de militantisme... La dérive autoritaire questionne d'autant plus avec l'absence de remise en cause de la déontologie dans la police dont les dérives violentes se sont multipliées. Le libéralisme en matière sociétale est bien maigre : si la PMA a été tardivement ouverte aux femmes seules et couples lesbiens, la soi-disant lutte contre les inégalités femmes-hommes s'est fracassée sur les conséquences néfastes de la réforme des retraites pour les femmes. D'une manière générale, la parole politique s'est abîmée à force d'effets d'annonces suivi d'une décevante réalité des faits et même à force de contre-vérités. Cette politique, qui profite aux riches, et cette façon de faire de la politique, qui éloigne encore un peu plus de nombreux citoyen-nes, fait le lit de l'extrême-droite, dont certaines idées sont même reprises : « islamo-gauchisme », « décivilisation », voire mises en application (immigration). Les débats ont été rudes au dernier congrès qui s'est déroulé entre les deux tours de la présidentielle car le barrage à l'extrême-droite ne fait plus consensus. La section a continué à s'associer à toutes les initiatives visant à lutter contre l'extrême-droite et ses idées. Cette lutte n'en est que plus d'actualité. ►►

COLLÈGE ET LYCÉE : ON PROFITE DE LA BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE À PARIS POUR BAISSER LES EFFECTIFS PAR CLASSE ?

Les collèges parisiens ont subi une soixantaine de fermetures de classes à la rentrée 2023, en sixième principalement. En lycée, le rectorat et la Région se sont accordés sur la fermeture d'un lycée, de plusieurs voies d'enseignement général de LPO, et sur la fusion de deux lycées. Pourtant, les effectifs restent très élevés dans les classes. La section académique du SNES a accompagné les collègues dans leurs mobilisations sur ces questions. La section a également porté haut et fort auprès des différentes instances (CDEN, CSA, CIEN) la nécessité de tirer parti de la baisse démographique dans l'académie pour faire enfin baisser les effectifs. Nous n'avons pour l'instant obtenu qu'un maximum de 30 en STMG (certains lycées avaient des STMG à 35). Nous avons interrogé le rectorat à maintes reprises sur son intention de fermer des collèges dans l'académie et porté l'inquiétude des collègues à ce sujet. Nous avons soutenu les collègues de CPGE mobilisés contre les fermetures de classes qui recrutent, avec l'aide du secteur prépa du SNES national. Nous continuerons évidemment de nous mobiliser aux côtés des établissements dès que le rectorat fera connaître son projet pour les établissements et classes menacés de fermeture.

Nous avons également été à l'offensive sur les baisses de DHG et les conséquences dans les établissements d'une marge académique de plus en plus maigre : groupes à effectif réduit devenus bien rares, options mises à mal, services des collègues à cheval sur plusieurs établissements, etc. Nous avons régulièrement interrogé le rectorat sur les clés de répartition des DHG, dénoncé le manque de transparence et la contractualisation des moyens et souligné notre attachement au label *Éducation prioritaire* pour une garantie des moyens. La section a également signalé le danger de l'auto-évaluation des établissements qui renvoie les difficultés au local. Nous avons organisé des stages académiques sur les enjeux de DHG ainsi que sur le thème de la mixité sociale et scolaire. Nous rappelons sans cesse l'urgence de contraindre l'enseignement privé à Paris qui gagne du terrain, scolarise toujours plus d'élèves et contribue à accroître les inégalités sociales et scolaires dans notre académie déjà fortement ségréguée.

La section académique a dénoncé les mesures mises en place à la rentrée 2023 en collège, notamment la suppression de la technologie en Sixième qui a servi à mettre en place l'heure de soutien/approfondissement en maths et/ou français. Lors d'heures d'information syndicale, nous avons informé les collègues des enjeux de cette réforme qui ne dit pas son nom : groupes de niveaux, primarisation du collège, découverte des métiers dès la Cinquième. Nous continuerons de nous battre aux côtés des collègues pour contrer le projet du ministre d'une école à deux vitesses. Les annonces pour la rentrée 2024 de groupes de niveaux en français et mathématiques dessinent le contour d'un collège très inégalitaire avec un risque accru de pré-orientation dès la sixième et des conséquences néfastes sur la scolarité des élèves et les conditions de travail des enseignants : éclatement du groupe classe, emplois du temps dégradés etc. Nous dénonçons les évaluations nationales comme outil de pilotage, une refonte des programmes sur plusieurs niveaux pour la même rentrée scolaire ainsi que la transformation du DNB en examen conditionnant l'entrée au lycée. En lycée, nous avons continué de dénoncer les conséquences néfastes de la réforme Blanquer (éclatement du groupe classe, pressions sur la notation, renforcement des biais sociaux et de genre dans les choix de spécialité, orientation trop précoce et qui manque de repères pour les familles moins informées...).

Nous nous sommes également déplacés dans un certain nombre d'établissements, invités par les SI, pour répondre aux collègues sur les tensions avec leur chef d'établissement dont le management autoritaire et infantilisant a été source de souffrance au travail.

Rapport d'activité 2021-2023 (suite)

» Une section académique dans l'action

La section académique a été de tous les combats. Lors de la fin de la pandémie, en continuant à réclamer la meilleure protection possible pour les élèves et les collègues, en obtenant que les collègues puissent avoir le document pour livraison gratuite de tests, et surtout en appelant et en participant à la grève de septembre 2021 pour réclamer un plan d'urgence dans l'Éducation et à celle, majoritaire, de janvier 2022 qui révéla toute la colère

accumulée de la profession. La mobilisation permit un décalage des épreuves de spécialité en mai et un aménagement de plusieurs épreuves du baccalauréat.

Sur les salaires, la campagne du SNES a participé à la mise sur le devant de la scène de la question, et a dénoncé les effets d'annonce, qui se sont succédés, sans effets concrets pour la plupart des collègues. La revalorisation soi-disant historique n'est toujours pas achevée. Elle ne va pas permettre de rat-

traper les deux mois de salaires perdus en 20 ans, et ne semble pas réussir à freiner la désaffection pour nos métiers. Sur ce sujet, l'arrivée de Pap N'Diaye n'a pas changé la donne et le Pacte est une réponse odieuse qui vise non seulement à augmenter le temps de travail des enseignants, déjà très élevé, et à renforcer le pouvoir des chefs d'établissement. La campagne contre le Pacte a eu de beaux premiers résultats dans notre académie : les militant-es de la section l'ont diffusée grâce aux publica-

PROFESSEURS STAGIAIRES: UN ACCOMPAGNEMENT DE LA SECTION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Si depuis le dernier rapport d'activité, les modalités de stage n'ont pas changé, force est de constater que les stagiaires à temps plein sont de plus en plus nombreux : le master MEEF, les ECA et AED en prépro, avec leurs stages obligatoires, permettent à l'État de placer les stagiaires sur des postes de 18 heures. Les conditions d'entrée dans le métier sont donc encore plus pénibles qu'avant pour les étudiants qui décident de tenter leur concours tout en passant leur diplôme, en effectuant des stages et en rédigeant leur mémoire, et qui, l'année suivante, se retrouvent en temps plein devant élèves. Ce n'est pas ainsi, malgré les augmentations en début de carrière, que le gouvernement va rendre le métier attractif et augmenter le nombre de candidats aux concours.

Dans ce contexte difficile, le SNES-FSU agit au niveau national comme au niveau local. La section académique de Paris est particulièrement attentive à l'entrée dans le métier. D'autant que l'articulation entre les formations (terrain et INSPE) ainsi que les modalités d'évaluation (triple avis du chef d'établissement, du directeur de l'INSPE et de l'inspecteur) ne sont pas sans poser un certain nombre de problèmes pour les nouveaux collègues.

Ainsi, durant les vacances d'été, des militants du S3 restent disponibles, en lien avec le S4, pour répondre aux interrogations et régler les difficultés liées à l'affectation pour l'année de stage. C'est très rassurant pour les stagiaires dont nous sommes, à ce moment-là, les seuls interlocuteurs ; Paris étant la seule académie où les stagiaires ne forment pas de vœux quant à leur affectation, celle-ci ne s'effectue pas de manière très transparente : des règles sont fixées par une circulaire, mais nous n'avons aucun moyen de contrôler leur application : cette année, les stagiaires ont reçu leur affectation de façon perlée et un nombre, assez important, dans des académies très éloignées, certains autres se sont retrouvés sur des berceaux ne correspondant pas à leur statut. Si le SNES-FSU avait obtenu leur liste en amont, des erreurs auraient été corrigées et des améliorations effectuées.

Lors de la semaine d'accueil fin août, les militants du S3 sont présents sur trois jours pour rencontrer et informer les professeurs stagiaires. C'est l'occasion d'une prise de contact chaleureuse et appréciée des nouveaux collègues. Même s'il est compliqué de les rencontrer le reste de l'année puisque les formations sont étalées sur la semaine et sur deux sites, le S3 de Paris a continué sa politique de terrain avec une permanence systématique le mercredi midi, soit à l'INSPE Molitor, soit à l'INSPE Batignolles. Il a aussi mis en place une liste de diffusion pour informer les syndiqués et une lettre d'information pour tous les étudiants

via nos élus au CA. De plus, différentes réunions ont été organisées pour rencontrer et informer les collègues (rentrée, mutations inter/intra, stage entrée dans le métier).

Le taux de syndicalisation des stagiaires, stable depuis plusieurs années, connaît une baisse, certes légère, mais sensible, sûrement due à l'évolution de leur statut.

À l'INSPE, le SNES est présent au CA, avec la majorité absolue des sièges attribuée à la liste FSU (4 sur 4), lors du renouvellement partiel de 2023 ; la participation reste toujours très faible : l'améliorer est un de nos objectifs.

Le SNES-FSU est présent au COSP (Comité d'orientation et de suivi pédagogique) en tant que personnalité invitée par le recteur, ce qui permet d'avoir des informations et un regard sur l'organisation des formations. Il devra être extrêmement vigilant aux nouvelles annonces du gouvernement qui souhaite une réforme des concours de recrutement en abaissant le niveau de diplôme requis mais aussi risque de remettre en cause le fonctionnement des INSPE voire leur existence.

Tout au long de l'année, le S3 répond aux questions et soutient les stagiaires en ce qui concerne leur formation, leur évaluation, les opérations de mutation et leur titularisation. Nous avons notamment reçu en entretien individuel une très grande partie des stagiaires qui s'étaient vu proposer un renouvellement de stage, nous avons particulièrement veillé à ce que le nouveau décret de la prime d'entrée dans le métier soit respecté et avons aidé au calcul du classement basé sur de nouvelles règles que nous pouvons considérer comme une avancée majeure pour la revalorisation des collègues.

Pour les années à venir, le S3 souhaite continuer à mener ces actions auprès des stagiaires et futurs stagiaires en travaillant sur plusieurs objectifs :

- Faire connaître le SNES-FSU dès la préparation aux concours en s'appuyant sur les SI des établissements les accueillant lors de leurs stages.
- Améliorer la transparence dans l'affectation des stagiaires en obtenant le projet rectoral en amont de façon à pouvoir proposer des améliorations.
- Continuer à créer des liens privilégiés avec les stagiaires via les permanences, les listes de diffusion, les visio et en réfléchissant à de nouveaux temps forts.
- Diffuser plus régulièrement des publications qui leur soient destinées et en lien avec leurs échéances.

tions, au site, aux mails aux S1, aux AG des S1, aux HIS dans les établissements. Ces premières actions ont participé à faire reculer les directions d'établissements sur les remontées des missions en juin dernier. Au premier trimestre, c'est moins de 25 % de l'enveloppe prévue pour le Pacte qui est consommée à Paris, et parce que des collègues ont obtenu des missions payées en Pacte sans remplacement de courte durée, parfois sous la pression des chefs d'établissement.

Dès avant le Pacte, le pouvoir du chef d'établissement a été renforcé à de multiples reprises. Par le décret Blanquer, visant à affaiblir les élus au conseils d'administration (l'ordre du jour est désormais aux mains du chef d'établissement), et à supprimer la commission permanente ou la substituer au CA sur de multiples sujets. Nous avons alerté les secrétaires de S1 et continuons à les aider en les conseillant sur les autres outils à disposition pour se faire entendre : questions diverses, motions, pétitions, lettres, registre hygiène et sécurité, grève. Par la mise en place des évaluations d'établissements qui visent à faire porter la responsabilité du désengagement de l'État sur les collègues. Nous avons incité à les refuser. Par l'encouragement à la création de postes spécifiques, académiques et maintenant nationaux avec les « POP » : non seulement les chefs recrutent les collègues, mais ils se servent ensuite des fiches de poste pour essayer de les rendre corvéables à merci.

La section a réussi à maintenir le groupe de travail sur les TRMD et les postes spécifiques et parvient à ce que les pires propositions, souvent pour les postes de CPE et de documentaliste, des chefs d'établissement ne soient pas validées par la direction de l'académie.

Nos conditions de travail ont été vivement attaquées également par des effectifs toujours très importants dans l'académie. Le second degré à Paris a particulièrement été touché ces trois années par des suppressions d'emplois alors même que la baisse démographique n'était pas entamée. On a même assisté à la fermeture sans anticipation de lycées et lycées professionnels pour faire des économies d'échelle. La baisse démographique qui débute ne servira pas à faire baisser les effectifs par classe. L'académie a commencé à fermer nombre de classes en collège. La section s'est inscrite dans les mobilisations contre les baisses de DHG, contre les fermetures d'établissement, contre les fermetures de classes, et dans le collectif « Touche pas à ma classe » pour dénoncer cette politique

DES RETRAITÉ-ES DYNAMIQUES ET SOLIDAIRES

Avec 400 adhérent-es à ce jour, la section des retraité-es de Paris reste une des plus importantes de France. Ces adhésions montrent d'une part l'attachement des collègues à leur syndicat, à leur métier et d'autre part, le rôle qu'ils et elles entendent continuer à tenir au sein d'une société où les situations d'injustice et d'inégalités toujours plus grandes nécessitent une forte mobilisation. Retraité-es et syndiqué-es, elles et ils veulent mettre à mal l'image des retraité-es portée par le pouvoir et trop souvent relayée par les médias, selon laquelle, les personnes retraitées seraient privilégiées, égoïstes et assistées. Avec leur syndicat, les retraité-es de Paris entendent par leur action argumentée démentir ces propos qui provoquent des oppositions générationnelles démobilitatrices et poser la question du statut et de la place des retraité-es dans la société.

Dans le cadre des revendications communes à tous, les retraité-es de Paris demeurent dans l'action aux côtés des actifs pour la défense et la revalorisation des enseignants du service public ; aux côtés de l'ensemble des salarié-es dans les journées interprofessionnelles contre la réforme des retraites.

Elles et ils participent activement aux actions de l'intersyndicale des retraité-es (FSU, CGT, CFTC, CFE/CGC, FGR-FP, FO, Solidaires, LSR, Ensemble et Solidaires) pour l'amélioration du pouvoir d'achat et pour une loi progressiste d'adaptation de la société au vieillissement, pour le développement de services publics de qualité et notamment celui de la santé. Leur présence dans les actions des 24 mars, 6 décembre 2022, des 3 mars, 15 juin et 24 octobre 2023 l'a prouvé. Les réunions de bureau, les conférences sont l'occasion de débats et de travail sur des questions toujours d'actualité comme le pouvoir d'achat, l'organisation des soins, la Sécurité sociale et les mutuelles, la perte d'autonomie. Les circulaires, les mails informent les adhérent-es des activités ; les fréquentes journées de conférences, d'information-débat permettent à toutes et tous de participer à la réflexion collective et de la nourrir.

La section des retraité-es de Paris, c'est aussi un lieu où se vivent de nombreux moments de culture diversifiés résultant de l'échange des compétences et initiatives de toutes et tous et où plaisir intellectuel partagé et convivialité sont toujours appréciés.

austéritaire. Si nous venons d'obtenir un engagement d'un maximum de 30 élèves par classe en STMG, cela reste bien insuffisant. Les lycées privés parisiens ont des classes moins chargées que dans le public ! Les réformes du lycée et du baccalauréat, que nous avons largement dénoncées, ont également fortement nuit à nos conditions de travail. Les pressions liées à l'ampleur prise par le contrôle continu ont été reconnues par le ministère mais le « PLE », protocole local d'évaluation, n'est pas une réponse satisfaisante et nous avons aidé les sections d'établissement à le vider de son caractère prescriptif et contraire à notre liberté pédagogique. Le SNES a également obtenu quatre demies journées de décharge pour correction des épreuves de spécialité et la section académique est intervenue pour que cette consigne soit bien appliquée.

Paris est l'une des académies les plus concernées par la ségrégation socio-scolaire. Or le privé sous contrat a été particulièrement choyé lors des trois dernières années : financements publics liés à la scolarisation obligatoire à 3 ans, flux accrus dans les établissements post-bac liés à la procédure Parcoursup et au manque

de places dans les différentes voies post-bac publiques, financements régionaux pour les travaux de sécurisation mais aussi de réfection et d'agrandissement du parc privé au maximum autorisé par la loi. Nous avons dénoncé cela lors de toutes les instances, devant la direction de l'académie comme devant la Région Île-de-France, et avons publié articles et communiqués de presse pour informer largement autour de cette question, cruciale dans notre académie. La section est intervenue dès le premier bilan sur le nouvel Affelnet pour regretter l'absence du privé dans les statistiques, et s'est réjoui qu'il ait fait son apparition l'année suivante, révélant tout le poids du privé dans la ségrégation sociale et scolaire dans notre académie. La section vient d'organiser un stage sur cette question avec deux chercheurs, afin d'informer les adhérent-es et de réfléchir à nos mandats autour de cette question.

La section est également fortement intervenue tout au long des trois années écoulées sur les questions des inégalités femmes-hommes et des violences sexistes et sexuelles. En défilant tous les 8 mars aux côtés de la FSU et des autres organisations et associations

Rapport d'activité 2021-2023 (suite)

» vigilantes sur ces questions. En participant à l'élaboration du plan égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'académie et notamment à la création d'un-e référent-e violences harcèlement et violences à caractère sexuel et/ou sexiste, mais surtout en s'investissant pour le faire appliquer.

La section s'est enfin beaucoup mobilisée pour la réussite des journées de grève et des manifestations concernant la réforme des retraites : information des collègues, HIS, tracts, autocollants, panneaux, caisse de grève (notre appel aux dons a été entendu et nous avons pu aider près d'une centaine de collègues), participation à l'organisation des manifestations qui repose sur la FSU Île-de-France, rassemblements, casserolades... Si l'immense mobilisation unitaire n'a pas réussi à venir à bout de la réforme, les mensonges distillés par le gouvernement ont pu être révélés et les solutions alternatives expliquées.

Une section académique aux côtés des collègues et des établissements

Les militant-es ont assisté chacun des établissements qui en ont rencontré le besoin. Appui auprès du rectorat pour obtenir une audience, préparation et accompagnement lors de l'audience, animation d'heure d'information syndicale, communiqué de presse... La force de notre organisation repose sur ce travail collectif à toutes les échelles. Les secrétaires de S1 nous font remonter toutes les informations importantes, animent la vie syndicale à l'échelle de leur établissement, accompagnent les collègues localement, et nous les en remercions. La section académique se déplace régulièrement dans les établissements sans S1 et a lors de ce mandat réussi à convaincre de nouveaux collègues d'endosser cette mission si primordiale. Nous organisons chaque année un stage visant à répondre à leurs besoins de formation.

Concernant les AESH, nous avons multiplié réunions, stages, publications, audiences, mobilisations, afin que la question de leurs rémunération et conditions de travail soient enfin d'actualité. Malgré les récurrents *satisfecit* du gouvernement et de l'académie, on est très loin des revendications de la profession : un vrai statut, un vrai salaire, la fin des PIAL. Nous continuerons à porter ces mandats aux côtés de toutes et tous les AESH qui nous rejoignent. Nous avons également essayé, avec un succès moindre, de créer du collectif chez les AED : stages, publications, tracts. Souvent

COMMUNICATION : LES OUTILS MIS EN PLACE

Pour vous informer :

- Le *Parisnes infos* à destination des S1. Nous avons revu sa maquette pour améliorer son affichage en salle des profs.
- Le *Parisnes* à destination des adhérents. Il s'accompagne régulièrement de pages spéciales catégorielles (CPE, Psy-ÉN, TZR, Retraités-es, ...) ou thématiques (mouvement intra).
- La newsletter à destination des adhérent-es. Elle permet de faire le point sur les opérations de carrière en cours et les dates importantes à ne pas manquer, les actions à venir, l'actualité de la profession.
- Le site du S3. Nous avons changé de site pour le rendre plus compatible avec les téléphones portables. Nous avons ajouté un espace pour l'actualité des établissements afin de s'informer mais aussi de mutualiser (motions au CA par exemple).
- Les mails/sms aux adhérent-es : sans surcharger les boîtes, nous envoyons des messages ciblés pour les opérations de carrière des collègues qui nous ont contactés, et des messages plus larges pour les mobilisations.
- Les mails à la profession : nous essayons de faire un usage raisonné de ce moyen d'information, afin que les collègues ne se désabonnent pas de notre liste en ciblant au mieux les collègues susceptibles d'être intéressés par l'information, et en ne les multipliant pas abusivement.
- Les stages syndicaux : nous essayons d'améliorer leur visibilité afin qu'un plus grand nombre de collègues en bénéficient. Les derniers stages ont remporté un succès que nous espérons reconduire.

alertés par des S1, nous intervenons régulièrement sur des contrats non renouvelés sans raison apparente ou pour sanctionner des collègues trop mobilisés. Nous intervenons également pour les AED comme pour les AESH, mais aussi pour tous les autres corps, sur les questions de salaires non versés, de primes ou d'heures supplémentaires non perçues, de trop-perçus... en obtenant des avances sur salaire, le paiement des sommes dues voire des échelonnements de paiement, le cas échéant. De même, nous intervenons tout au long de l'année auprès du SIEC concernant les examens (convocations, paiements).

Nous avons également participé à la visibilité des revendications des collègues d'UPE2A. L'année 2021 a été celle pendant laquelle l'académie a retiré 6 heures aux élèves pourtant les plus fragiles de notre académie, heures qu'elle n'a jamais rendues et que nous continuons à réclamer pour une académie qui, par sa situation d'interface avec le monde, accueille nombre d'élèves non francophones. Nous aidons aussi les collègues ERSEH, isolés les uns des autres, à s'organiser collectivement (HIS, audiences, actions...) tout comme nous le faisons depuis longtemps pour les Psy-ÉN et CPE que nous invitons à participer à nos stages, qui leur permettent partage d'expérience et meilleure connaissance de leurs droits. Les collègues

TZR, les collègues non titulaires ont également des droits spécifiques que nous leur rappelons (stages, réunions, publications...).

Pour l'ensemble des collègues, nous militant-es ne comptent pas leurs heures pour pouvoir les informer de façon fiable grâce à la permanence téléphonique, aux mails, aux stages, aux réunions d'information, aux réunions et rendez-vous mutation. Elles et ils les accompagnent pour faire valoir leurs droits auprès du rectorat. Elles et ils utilisent le distanciel et l'hybride pour répondre aux besoins de toutes et tous, parents de jeunes enfants, collègue à l'étranger ou en région ou collègue à mobilité réduite. La section a également investi dans un système de téléphonie à distance et d'ordinateurs qui permettent de travailler parfois à distance, de manière à faciliter l'engagement et le renouvellement des militant-es, dans l'objectif de continuer à transmettre l'expérience des anciens et de continuer à conserver la mémoire de la section.

Tout ce travail de la section académique s'est vu récompenser par les résultats aux élections professionnelles : le SNES-FSU Paris, avec le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU, est à la première place de la CAPA du second degré avec 9 sièges sur 19, loin devant la deuxième organisation, et à la première place également au CSA, avec tous les autres syndicats de la FSU, avec 4 sièges sur 10. ▶

Contribution de la tendance Unité et Action au rapport d'activité 2021-2023

Confronté à des attaques d'une rare intensité (baisse continue des postes et des moyens pour l'académie, PACTE, fermeture de lycées, de classes, lycée Blanquer, Réforme de la voie Pro, « Refondation de l'école »...), le secrétariat académique, sous la direction d'Unité et Action, a fait preuve de combativité, sur tous les fronts, tant au niveau interprofessionnel que dans l'éducation et le second degré, avec la FSU.

Dans une académie comme la nôtre, monodépartementale, ne disposant pas de S2, le S3 assume toutes les responsabilités. Il a maintenu une activité permanente d'animation de la vie syndicale. La communication avec les S1 en est un pan essentiel : un *PariSnesInfos* toutes les trois semaines en moyenne, des AG des S1, des mels, un contact permanent de soutien aux S1, notamment pour celles et ceux entretenant des rapports conflictuels avec leur chef d'établissement, une communication des DHG au plus vite, l'accompagnement des délégations d'établissement...

Le lien direct avec les collègues s'est encore accru : « méls emploi », permanence téléphonique, accompagnement de collègues reçus par les services académiques du rectorat. Le secrétariat académique a maintenu un *PariSnes* à tous les syndiqués tous les deux mois ainsi que des pages spéciales (retraité-es, AESH, mutations intra...). Il a fait imprimer à 10 000 exemplaires des pages spéciales faisant le point sur l'actualité syndicale que les militant-es sont allés distribuer dans les établissements sans S1 et que les S1 ont distribué dans leur établissement.

Le secrétariat a été vigilant pour renouveler le réseau de responsables d'établissement touché notamment par le départ à la retraite de militants expé-

rimentés. Les secteurs – Collège, Lycée, Entrée dans le métier, CPE, Psy-ÉN, AESH, TZR, non-titulaires – fonctionnent bien, animés par des membres du secrétariat qui prennent en charge le contact et l'appui aux S1. Des stages syndicaux nombreux (non-titulaires, animation du S1 et DHG, CPE, AESH, mixité sociale et scolaire, carrière, préparer sa retraite...) réunissant entre une dizaine et une cinquantaine de collègues ont été régulièrement organisés.

Les luttes contre les politiques éducatives néfastes et surtout contre la réforme des retraites ont permis à notre syndicalisme de montrer à nouveau toute sa force : information fiable transmise via les HIS, les publications papier et numériques, animation des cortèges dans les manifestations nombreuses, aide aux collègues via les caisses de grève...

Conformément à son orientation, Unité et Action a porté ses revendications dans les instances officielles : CAPA, CSA, F3SCT, CALV, CCRAFCA, CIAEN... autant de sigles mystérieux pour nombre de collègues mais des instances importantes qui mobilisent considérablement les membres de la section dans lesquelles ils ont défendu les intérêts des collègues et agi pour obtenir des résultats.

Le S3 de Paris a réussi à former de nouveaux militant-es qui contribuent à maintenir l'efficacité du SNES Paris en matière de gestion des carrières : réunions inter et intra, rendez-vous individuels et suivi des différentes étapes de la mutation mais aussi rendez-vous de carrière, congés de formation (conseils mais aussi aide à la formulation du recours puis défense des dossiers en CAPA), sans oublier les aides aux collègues pour formuler des demandes de congés, de mi-temps, pour obtenir leurs primes etc.

Cette activité a permis de stabiliser la syndicalisation dans un contexte difficile (baisse continue du nombre de postes dans l'académie). Le S3 a une trésorerie solide qui lui permet d'envisager un retour des bureaux de la section dans Paris à moyen terme.

Malgré la loi de transformation de la Fonction publique qui a mis à mal le paritarisme et modifié les CAPA, le SNES-FSU Paris, avec les autres syndicats de la FSU, a maintenu son influence majoritaire dans la profession lors des dernières élections professionnelles (42,3 % des suffrages à la CAPA second degré avec 28 points d'écart avec le deuxième, 33,3 % des suffrages au CSA avec près de 15 points d'écart avec le deuxième). ▶

Unité et Action appelle à approuver le rapport d'activité académique.

Contribution de l'École Émancipée au rapport d'activité du S3

Pour un SNES-FSU 75 plus combatif qui implique tous les syndiqué-e-s.

Le rapport d'activité du secrétariat souligne à juste titre le contexte difficile de la mise en œuvre du précédent mandat sous les coups d'une politique néolibérale socialement violente accompagnée d'une dérive toujours plus autoritaire du pouvoir.

Droits au chômage laminés, RSA sous conditions, recul historique sur nos retraites... Dans l'Éducation, le saccage continue. Après le tri social au lycée imposé par les réformes Blanquer, la destruction du lycée professionnel a réduit les enseignements pour transformer les élèves de la filière en chair à patron *low cost*. G. Attal organise maintenant le tri précoce dès le collège. L'exclusion des enfants des catégories populaires d'une possible École émancipatrice est en marche, avec à la clef des suppressions massives de postes, la mise au pas et la mise en concurrence des personnels par l'intermédiaire, entre autres, du Pacte.

La violence institutionnelle, avec le recours systématique au 49.3 s'est accompagnée de violences policières toutes aussi systématiques et d'une criminalisation croissante de l'action syndicale. La répression violente du mouvement de révolte de la jeunesse des quartiers populaires suite au meurtre du jeune Nahel en a été le prolongement. Mais c'est la loi Asile et immigration qui révèle la dangerosité du pouvoir actuel. À l'opposé du barrage au RN qu'il a prétendu incarner, il en est le marchepied, en favorisant le racisme le plus éhonté, en légitimant par la loi les thèses fascistes de la préférence nationale.

Pour autant les réactions de la profession tout comme celle de l'ensemble du salariat n'ont pas manqué, loin s'en faut. Tout le monde a été impressionné par la mobilisation massive de notre secteur le 13 janvier 2021 après les réponses inconséquentes de M. Blanquer face à la pandémie. Et bien sûr, cette dernière année a été marquée par l'énorme mobilisation contre

la réforme des retraites qui a rassemblé une foule immense, jusqu'à 3,5 millions de manifestants, jusque dans les plus petites communes pendant 14 semaines. Nous avons le nombre, nous avons l'unité syndicale mais le gouvernement fragilisé, qui n'a réchappé à la censure que de 9 voix, n'avait pas suffisamment peur de « perdre le contrôle » pour devoir céder.

Il manquait à notre camp plus de confiance et de détermination pour étendre la grève. Si la confiance ne se décrète pas, elle se construit et s'alimente par l'action collective. Il est donc important d'envisager les pistes susceptibles d'accroître confiance et détermination pour les batailles à venir. Si le SNES Parisien, avec l'intersyndicale éducation, a appelé à reconduire la grève après le 7 mars, il n'a pas suffisamment argumenté pour la faire vivre. L'articulation des revendications sur les retraites avec celles sur l'école aurait pu faciliter un ancrage local de la grève. À Paris, en février, les enseignants du primaire et les parents se mobilisaient massivement devant le Rectorat contre les fermetures de classe. Les fermetures se multipliaient aussi en collège et en Seconde tandis que les révélations sur la surdotation du privé alimentaient la colère des collègues. En mars, la FCPE Paris organisait une manifestation dans l'est parisien partant des mairies du 18^e, 19^e, et 20^e arrondissement. Des appels locaux à la grève liant les suppressions de postes aux retraites auraient pu être des points d'appui pour étendre la grève.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives se multipliaient : piquets de grèves interprofessionnels ou sectoriels, actions devant les gares, nuits des écoles, tournées d'établissements, assemblée de secteurs ou interprofessionnelles... Le SNES aurait pu les relayer massivement, inciter ses adhérents à y participer, organiser des A.G. de grève pour étendre la mobilisation.

Il est certain que le mandat a été très difficile et a demandé au S3 énormément de travail et d'efforts. Raison de plus à notre sens pour engager le plus de syndiqué-e-s possible à s'impliquer dans la vie de notre syndicat pour les batailles à venir.

Par exemple, nous pourrions nous donner comme objectif de faire participer le plus de syndiqué-e-s possible à des réunions préparant concrètement des actions dont il-elle-s se sentiraient d'autant plus partie prenante qu'il-elle-s auraient participé à la prise de décision, voire à l'organisation de ces actions, ce qui constituerait autant de gages pour les indispensables luttes à venir. Pour ce faire, ne serait-il pas possible de mobiliser les adhérents par appels téléphoniques, ou tout au moins de leur envoyer un texto (comme ce fut le cas lors du 49.3 retraites), leur proposant d'assister aux réunions organisés la section académique ou par secteurs géographiques ? De dédier un fil d'actualité aux initiatives d'établissements sur le site ? Cela permettrait de tisser des liens concrets d'une section syndicale d'établissement à une autre.

Cela pourrait permettre de dynamiser non seulement nos luttes sectorielles mais aussi la participation aux indispensables campagnes de solidarité avec les migrants - on voit maintenant à quelle point notre implication n'a pas été suffisante, ou pour faire stopper les massacres à Gaza - avant qu'il ne soit trop tard.

Tout en continuant le travail déjà assuré dans le suivi des problèmes tant collectifs qu'individuels des personnels, il nous semble donc qu'une des conditions pour construire le rapport de force en notre faveur passera par le relais des actions engagées localement et par des initiatives résolues auxquelles on ferait en sorte d'impliquer plus largement nos syndiqué-e-s, et au-delà.

Voilà pourquoi l'École Émancipée appelle à s'abstenir sur le rapport d'activité du S3 de Paris

Non au RA !

Depuis la réélection de Macron, le gouvernement poursuit son offensive contre les salariés et l'éducation, avec le développement de l'autonomie des établissements, rémunération au mérite, individualisation des traitements, développement de tâches supplémentaires avec le Pacte, comme annoncé durant sa campagne.

Par sa place et son importance dans l'éducation, le SNES a une responsabilité particulière pour stopper ces offensives, et force est de constater que cela n'a pas été le cas. Ce n'est pas l'investissement militant qui est en cause mais l'orientation développée par la section nationale et la section académique du syndicat. Pour preuve, deux exemples marquants de ces derniers mois, la lutte contre la réforme des retraites, quasiment absente du rapport d'activité et l'introduction du Pacte enseignant.

RETRAITES

La réforme des retraites s'est heurtée à une mobilisation historique des salariés débordant de ce cadre et mettant en cause le gouvernement même.

La réforme du gouvernement a été préparée par de nombreuses consultations auxquelles ont participé les syndicats dont le SNES, apportant ainsi leur caution au plan du gouvernement. En décembre 2022, le SNES ne demande même pas le retrait du projet. C'est l'annonce d'une mobilisation par une organisation qui précipite l'appel intersyndical à une journée d'action le 19 janvier, qui impose la revendication du retrait. Cette journée sera suivie de plusieurs autres, avec pour but de faire pression sur le gouvernement, en restant ouvert au dialogue, et non de lui infliger une défaite. Ces journées ont souvent pour effet d'épuiser les collègues. Des établissements ont reconduit, de façon minoritaire la grève, en ordre dispersé, preuve que la volonté d'en découdre avec le gouvernement était présente. En renvoyant la reconduction de la grève à des décisions locales, le SNES se dédouane de ses responsabilités. De même, le SNES a refusé de porter les mots d'ordre contre Macron, contre les institutions antidémocratiques de la cin-

quième république qui rythmaient toutes les manifestations, désarmant ainsi la mobilisation contre Macron.

Durant quelques semaines en avril-mai, sous la pression des manifestations, les organisations syndicales ont rompu toute discussion avec le gouvernement. La presse patronale doutait alors fortement des capacités de Macron à poursuivre ses réformes durant son mandat. Pourtant, la routine des concertations sur la base des projets du gouvernement a repris dès le printemps, ce qui a notamment permis au gouvernement d'annoncer dès juin la relance de la réforme du lycée professionnel. Mais qu'est-ce qui justifie la reprise des discussions avec le gouvernement ?

PACTE

Le SNES se félicite de sa campagne de refus du Pacte au niveau local, qui n'est pas sans rappeler la campagne « grain de sable » lors de la réforme du collège ou du refus de la mise en place des conseils pédagogiques. Même si le refus du Pacte est parfois massif dans des établissements, la réforme se met en place et est déjà bien déployée dans d'autres. Et ce n'est qu'un début.

Comme pour la mise en place des conseils pédagogiques, la lutte contre l'application de réformes établissement par établissement peut neutraliser pour un temps certains effets délétères mais n'empêche pas au final leur mise en place. Il est de la responsabilité du SNES de mener un combat d'ensemble contre les réformes.

Par ailleurs, le Pacte est la réponse du gouvernement aux demandes du SNES d'une revalorisation des salaires, c'est-à-dire d'une hausse des salaires réservée aux enseignants. Plutôt que d'avancer des revendications unifiantes pour toutes les fonctionnaires et salariés, comme l'exi-

gence d'une hausse du point d'indice ou titularisation des personnels précaires, le SNES ouvre la porte à l'individualisation des salaires et au développement des primes. On peut noter dans le RA académique que le SNES académique parle encore « d'une revalorisation non achevée » de la part du gouvernement, comme si la réponse apportée avec le pacte était une première étape vers une hausse des salaires, et qu'il fallait espérer encore autre chose du gouvernement avec la réforme de la Fonction publique.

NOUVELLES ATTAQUES À VENIR

Ainsi, Guerini a programmé une réforme de la Fonction publique visant à développer le salaire au mérite, remettant en cause l'avancement à l'ancienneté, conformément au programme de Macron. Ce dernier a annoncé vouloir recentrer les concours sur les compétences professionnelles, avec dans le viseur le statut qui est un frein au développement de l'autonomie des établissements, au pilotage par les résultats ou par des contrats d'objectif voulus par le gouvernement. Attal a annoncé de son côté son plan du choc des savoirs, la réforme du lycée professionnel.

Au lieu d'informer les collègues sur toutes les attaques en cours, d'organiser la mobilisation, le SNES a participé aux discussions avec Attal, Guerini entre septembre et décembre 2023, encourageant le gouvernement à avancer sur ses projets. Il faut donc radicalement changer : il nous faut une section académique combative, qui entraîne les syndiqués et les fédère en leur proposant des actions cohérentes et efficaces, dans une perspective unitaire, qui construise un véritable rapport de forces pour gagner sur nos revendications en s'appuyant et développant le cas échéant sur les AG d'établissements ou de ville.

Pour toutes ces raisons, Émancipation appelle à voter contre le rapport d'activité académique et national

Revendicatif, combatif et majoritaire : Pour un syndicalisme de masse et de transformation sociale

Pour Unité et Action, la tendance dont se réclament les membres actuels du secrétariat académique de Paris, le syndicalisme se vit au quotidien, au plus près des collègues, de leur métier et de leurs valeurs.

Notre syndicalisme se fonde sur une volonté de transformation sociale.

Il porte un projet d'élévation des qualifications et de démocratisation de l'enseignement.

UN SYNDICALISME CRITIQUE UNITAIRE ET REVENDICATIF

Les trois années qui viennent de s'écouler ont vu un raidissement majeur du gouvernement dans tous les domaines. Son orientation libérale – réforme des retraites, de l'assurance chômage notamment – ne cesse de s'approfondir. Son autoritarisme grandit, à coup de 49.3 notamment. Le passage de la loi immigration, avec l'aide du Rassemblement national, est non seulement discriminatoire et contraire à nos valeurs mais ouvre la voie à la banalisation de l'extrême droite et de ses idées.

En matière de politique éducative, les attaques se sont succédées : mise en place des réformes du bac et des lycées, sans cesse rafistolées, réforme du collège qui ne dit pas son nom mais le transforme profondément en le primarisant et en accentuant les inégalités. Notre profession, profondément opposée à ces réformes, n'est pas écoutée.

Pour Unité et Action, les luttes doi-

vent rassembler le plus de collègues possible dans un mouvement large et unitaire de contestation de ces réformes qui dénaturent les enseignements disciplinaires, accentuent les dérives managériales et dégradent nos conditions de travail, afin de construire un rapport de force victorieux. Pour Unité et Action, c'est avec la profession que se construisent luttes et revendications. U&A défend un syndicalisme impliqué dans tous les combats pour une société plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement, pour la promotion des services publics, pratiqué au plus près des personnels.

POUR UN RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES

Le SNES-FSU de Paris connaît un renouvellement important depuis plusieurs années. Une équipe plus jeune, féminisée, dynamique a pris des responsabilités importantes en son sein. L'objectif reste celui d'un syndicat qui « colle » à la profession – à son image – au plus près de ses

préoccupations et intimement convaincu de la nécessaire démocratisation du système éducatif.

Le maintien d'un réseau de S1, leur formation par des stages et des AG réguliers doit rester une priorité. Enfin, l'organisation des débats dans la section doit continuer à se renouveler. Congrès, C.A., A.G. ont déjà trouvé des formes nouvelles qui permettent d'associer plus de collègues aux discussions : alternance des horaires, des jours concernés, développement des visioconférences et de l'hybride présentiel-distanciel. Le SNES-FSU Paris, pour continuer à représenter majoritairement tous les personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie, titulaires comme non titulaires (contractuel-les, AED, AESH) et retraité-es, comme aux dernières élections, doit continuer à inventer de nouvelles formes d'expression et de publications.

VOTEZ pour Unité et Action

C.A. du S3 de Paris

Thomas BANIOL

certifié technologie, collège Guy Flavien

Elodie BONACHERA

certifiée Espagnol, collège Suzanne Lacore

Sylvie BOUVIER

Certifiée Allemand, collège Henri Matisse

Virginie CASSAND

AESH, Erea Croce Spinelli

Nathalie DEHEZ

agrégée physique chimie, lycée Victor Duruy

Magali DELRANC

agrégée lettres classiques, collège Léon Gambetta

Laurence DOUZIL

certifiée lettres classiques, collège Lucie Faure

Patrick DUCHEMIN

certifié industries graphiques, lycée Estienne

Hamda EL KHIARI

certifié lettres modernes, collège Coysevox

Mathias LIBERT

certifié HG, collège Claude Chappe-Ida Grinspan

Antonia MAGNANI

certifiée documentation, collège Rognoni

Agnès POMMIER

CPE, lycée Gabriel Fauré

Ketty VALCKE

agrégée HG, lycée Paul Valéry

Khaled YAHIAOUI

certifié génie électrique, lycée Raspail

Thierry ANANOU

chaire supérieure SES, retraité

Christophe BARBILLAT

certifié HG, collège Stéphane Mallarmé

Anne BAUDONNE

certifiée lettres modernes, collège Robert Doisneau

Nassima BENCHEIKH

certifiée économie gestion, lycée Emile Dubois

Stéphane BONNET

agrégé philosophie, lycée Victor Hugo

Lucien BOULAIRE

chaire supérieure Allemand, lycée Janson de Sailly

Pascal CALLAC

agrégé physique chimie, lycée Janson de Sailly

Anne CAMBOULIVES

agrégée économie gestion, retraitée

Alice CARDOSO

agrégée HG, lycée Hélène Boucher

Daniel CASSIAUX

agrégé HG, lycée Gabriel Fauré

Boris CATTAN

agrégé HG, lycée Pierre Gilles de Gennevilliers (ENCPB)

Frantz CHAIGNE

agrégé physique chimie, lycée Bouille

Charlotte CHALIFOUR

certifiée mathématiques, lycée Jules Ferry

Christophe CHARON

certifié HG, lycée Claude Monet

Geneviève CHATELET

certifiée mathématiques, lycée Caroline Dorian

Odile CHENUT

certifiée lettres modernes, ENC Bessières

Ahcène CHERIET

CPE, lycée Honoré de Balzac

Nelly COURT

certifiée économie gestion, retraitée

Monique DAUNE

certifiée Anglais, retraitée

Aline DELAHAYE

PsyEN, retraitée

Marianne DELRANC

Agrégée, retraitée

Nathalie DIAMANTIS

certifiée mathématiques, lycée Lamartine

Guy DREUX

certifié SES, lycée Rodin

Rachid DRIF

CPE, lycée Chaptal

Laetitia FAIVRE

certifiée Anglais, collège La Grange aux Belles

Jérôme FIORI

certifié économie gestion, lycée Jean Lurçat

Julien FOSSARD

certifié mathématiques, lycée Claude Monet

François FOURN

agrégé HG, lycée Victor Duruy

Laurent FRAJERMAN

agrégé HG, lycée Lamartine

Benoît GUILLOUET

certifié HG, lycée Colbert

Robert JACQUIN

certifié HG, retraité

Claire JOBARD

certifiée physique chimie, collège Claude Chappe-Ida Grinspan

Sandra KERREST-BELO

CPE, LP Pierre Lescot

Elsa LE GOUPIL

agrégée Anglais, lycée Hélène Boucher

Renaud LE RAY-PELLETIER

agrégé physique chimie, lycée Chaptal

Caroline LECHEVALLIER

agrégée SVT, lycée Claude Monet

Anne-Sophie LEGRAND

certifiée physique chimie, collège Yvonne Le Tac

Guillaume LESPAGNOL

certifié mathématiques, collège Edouard Pailleron

Stéphanie LISSILLOUR

agrégée SVT, lycée Paul Bert

Xavier MARAND,

certifié mathématiques, lycée Buffon

Florence MARTIN

certifiée SVT, ERSEH

Isabelle MISKOVSKY

certifiée Documentation, collège Guy Flavien

Gérard NIOT

certifié génie mécanique, retraité

Anne PARADAS ARROYO

agrégée mathématiques, lycée Louis le Grand

Josette PINTUELES

agrégée lettres modernes, retraitée

Claude RIEFFEL

certifié Allemand, lycée Arago

Mélanie ROBERT

Non-titulaire

Aurélia SARRASIN

certifiée Allemand, collège George Sand

Christophe SCHNEIDER

chaire supérieure mathématiques, lycée Saint Louis

Virginie SEBBANE

agrégée HG, collège Germaine Tillion

Nicole SERGENT

agrégé HG, retraitée

Valérie SIPAHIMALANI

agrégée SVT, lycée Jules Ferry

Yann STOIKOVITCH

certifié HG, collège Pierre de Ronsard

Laurent TOUZET

certifié HG, collège Louise Michel

Nicole VITORGE

certifiée mathématiques, retraitée

Thierry WURTZ

agrégé physique chimie, collège Apollinaire

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE

Le SNES est un syndicat de transformation sociale dont le projet est contraire à la politique engagée depuis plusieurs années. Face à l'emballlement du monde dans lequel nous vivons, l'École Émancipée défend un engagement plus fort du SNES dans cette perspective de transformation de la société.

Pour une société plus juste, nous devons nous battre contre la paupérisation et la précarisation de nos métiers : titularisation des précaires, salaires réellement revalorisés, titularisation et augmentation des AESH, augmentation immédiate de 10 % des pensions de retraite. Nous devons exiger de meilleures conditions de travail et une école avec des moyens pour fonctionner. Plus largement, nous devons nous investir dans l'opposition à la casse des services publics et leur marchandisation.

Contre l'autoritarisme.

Nous devons réagir à la montée en puissance de l'autoritarisme, de l'exclusion et à la montée de la répression des militants politiques et syndicaux. Le SNES doit s'engager contre la caporalisation de l'École : le PACTE change nos missions, nous soumet aux chefs d'établissement ; le SNU, les projet d'obligation de porter l'uniforme visent à mettre au pas la jeunesse. La surenchère sécuritaire dans les établissements (grilles relevées, caméras, fouilles des sacs...) ne protège en rien et instaure un climat de peur. Des groupes de pression pilotés par l'extrême droite tels que parents vigilants cherchent à mettre la main sur l'École. Nous devons nous y opposer ! C'est en construisant une école laïque et donc ouverte à tous, qui n'exclut pas les plus démunis, qu'on assure la paix.

Pour une société et une école ouvertes à tou-te-s

Nous devons nous opposer à toutes les exclusions et toutes les discriminations,

à toutes les échelles, et nous engager dans ces luttes. L'école inclusive n'est qu'une façon de masquer l'absence de moyens et de prise en compte des handicaps des élèves par notre institution. Il faut une véritable politique d'inclusion, avec une formation des personnels et de véritables perspectives d'intégration pour les élèves. De plus, notre engagement pour l'égalité femmes/hommes doit prendre du sens : l'É.É. se bat depuis des années pour que l'égalité femmes-hommes dans le syndicat ne soit pas qu'un vœu pieux (modifications statutaires, écriture inclusive...). Il faut renforcer la lutte contre toutes les discriminations : LGBT-phobies, racisme, antisémitisme, islamophobie. La loi Asile et immigration révèle la dangerosité du pouvoir actuel qui, à l'opposé du barrage au RN qu'il a prétendu incarner, en est le marchepied, en favorisant le racisme le plus éhonté, en légitimant par la loi les thèses fascistes de la préférence nationale. Le SNES-FSU doit maintenant mettre toutes ses forces dans l'opposition aux lois d'exclusion des migrants. Le drame humain qui se joue en Palestine, les crimes de guerre doivent s'arrêter. Toutes les solutions pour qu'un retour au cessez le feu et cette fois-ci permanent, doivent être trouvées. Nous devons nous mobiliser pour exiger le respect du droit international avec l'arrêt des massacres à Gaza et en Cisjordanie, la levée du blocus à Gaza, la libération des otages israélien-nes, des prisonnier-es palestinien-nes, la fin de la colonisation, la condamnation de tous les criminels de guerre, et lutter contre toutes les formes de racisme.

L'école construit la société de demain, opposons nous à cette école du tri social !

L'école est le lieu central de la construction de la société. L'École Émancipée défend l'idée que tous les élèves doivent apprendre dans un lycée et un collège uniques, coopératifs, égalitaires et solidaires, qui se donneront vraiment les moyens de transmettre une culture commune à tou-te-s et cesseront de trier par l'évaluation et l'orientation. Aussi, nous sommes contre les inégalités engendrées par le système des trois voies du lycée, et nous refusons la réforme du lycée professionnel qui met fin à la mission de formation généraliste des élèves et l'ouvre aux lois du marché, ainsi que contre l'orientation-relégation à la fin de la Troisième. Dans l'immédiat, nous considérons que les dernières réformes et celles prévues par G. Attal mènent l'École vers un rôle de tri social et de mise au pas sous couvert d'élitisme républicain, et nous pensons qu'il faut que le SNES s'y oppose de toutes ses forces. Et parce que l'école ne doit pas être soumise à la concurrence, parce qu'elle n'est pas une marchandise mais un service public, nous demandons la nationalisation de l'ensemble des établissements privés dans le cadre du service public et laïque d'Éducation.

Pour un syndicalisme qui s'appuie sur la base

C'est une lourde tâche qui nécessite la construction d'un mouvement large et durable, et qui repose sur chacun d'entre nous. Nous pensons que c'est depuis la base que se construisent les mobilisa-

tions et que c'est dans les A.G. d'établissement, au plus près du terrain, que nous pouvons construire ces mobilisations nécessaires. Le SNES doit soutenir les A.G. locales pour l'organisation et

l'élargissement de leurs luttes. Il doit relayer ces luttes en s'appuyant sur la FSU pour peser dans les débats inter-syndicaux, en renforçant notamment les convergences avec la CGT et Solidaires.

Nous pensons également que cet élargissement doit se faire en direction des mouvements qui s'accordent avec nous sur une orientation combative pour une société plus juste et pour le climat.

SI VOUS VOUS RETROUVEZ DANS L'ESSENTIEL DE CES PROPOSITIONS, VOTEZ, FAITES VOTER POUR LA LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

C.A. du S3 de Paris

Nicolas VERDON

Agrégé sciences physiques et chimiques, lycée Voltaire

Fanny LAYANI

Agrégée HG, lycée Balzac

Sabrina CAMOREYT

Certifiée HG, lycée Voltaire

Eric WATTEAU

Certifié HG, retraité

Montserrat COMAS

Agrégée Espagnol, lycée Henri IV

Marianne CABARET-ROSSI

Certifiée HG, lycée Voltaire

Jofrana QUENUM

Certifiée HG, lycée Bergson

Sophie BORDY

Certifiée Lettres modernes, lycée Voltaire

Nicolas FAUVERTE

Agrégé mathématiques, lycée Paul Valéry

Nadjim SADI OUADDA

Certifié sciences physiques et chimiques, lycée Voltaire

Christine THIOULET

Certifiée Documentation, lycée Racine

Isabelle FRIDE

Certifiée SVT, lycée Voltaire

Monique LOUBEYRE BRASQUET

Certifiée Anglais, retraitée

Marie POUPARDIN

Certifiée HG, collège Robert Doisneau

Cécile BOURGI

Agrégée HG, lycée Voltaire

Françoise BARGAIN

Certifiée Lettres modernes, retraitée

Aissatou DJITTE

AESH, lycée Bergson

Laurence DE COCK

Agrégée HG, lycée Tyrel

Jean-Luc AMSELLEM

Certifié STMS, retraité

Raphaëlle MARX

Agrégée SES, lycée Hélène Boucher

Thomas CHABERT

Agrégé SES, lycée Bergson

Nadia HANTAT

PsyEN, retraitée

Lucie BARRAT

Agrégée HG, collège Georges Rouault

Axel MANUALI

Certifié SVT, lycée Voltaire

Nathalie RAMBAULT

Certifiée Anglais, retraitée

Lucile FEVRE

CPE, collège Doisneau

Benjamin MUSSAT

Agrégé Mathématiques, lycée Voltaire

Blanquer, N'Diaye, Attal... l'école toujours aussi mal en point

*Les ministres passent, la dégradation accélérée du service public d'éducation reste.
Concernant les difficultés rencontrées par les élèves, le Covid n'explique pas tout, la politique menée à
l'EN en est avant tout responsable.*

En cause, classes surchargées et manque d'enseignants, mettant à mal une école qui était déjà loin d'être celle de l'égalité des chances. Au programme de la rentrée prochaine, nouvelles suppressions de postes, fermetures de classes et même d'établissements scolaires...

Pacte enseignant : massivement rejeté par les collègues, mais les administrations continuent à faire pression pour mettre en place les Remplacements de Courte Durée et limiter les heures de cours annulées, quitte à refuser sorties et autres projets. La formation continue des enseignants est gravement attaquée, avec des tentatives pour la reporter sur les périodes de vacances. Aucune revalorisation salariale, loin de là, puisque l'inflation continue à réduire nos salaires, comme pour l'ensemble des salariés. Avec les récentes annonces d'Attal d'un projet de collège modulaire prétendant aider les élèves en difficulté scolaire, c'est une nouvelle rupture d'égalité, qui vise à éviter de donner les moyens nécessaires à leur réussite.

Les élèves ont dû faire face à la suppression d'un bac national, autre rupture d'égalité. Le report des épreuves de spécialité en juin n'est pas le retour à un bac national. Et nombreux sont les bacheliers qui se sont retrouvés sans affectation car l'accès à l'université est un parcours (sup-) du combattant... En cause, une sous dotation dramatique du supérieur. Alors qu'il faudrait construire des Universités, Parcoursup est une machine à orienter les élèves vers le privé, dont les diplômes n'ont bien souvent aucune valeur.

Le lycée professionnel est gravement touché, sa dernière année se transformant en simple préparation au premier emploi. Ce gouvernement veut mettre l'éducation entièrement au service du patronat, en adaptant les formations proposées en LP aux besoins du « bassin

d'emploi » et en multipliant les stages. Le stage de deux semaines en fin d'année de Seconde est à replacer dans cette perspective : habituer des lycéens à travailler gratuitement.

L'Éducation nationale se prétend inclusive, avec l'ouverture d'ULIS dans de nombreux établissements, mais sans moyens nécessaires. Le statut des AESH ne permet pas de recruter les personnels en nombre suffisant : salaire au SMIC, temps partiels imposés, mutualisation de l'accompagnement, non prise en compte du travail de préparation, absence d'évolution de carrière.

Parallèlement à ce manque de moyens, le gouvernement promeut une idéologie militariste, nationaliste et xénophobe au nom des « valeurs de la République », avec projet de mise en place d'un Service National Universel et manœuvres de diversion à propos de l'abaya. Cela illustre un autre aspect de la politique macroniste : faire de l'œil à l'extrême droite xénophobe et brandir la menace du séparatisme. S'il faut prendre la mesure de ce qu'est l'islamisme, il faut aussi voir que l'instrumentalisation de la laïcité ne fait qu'aggraver le climat politique et laisse les enseignants seuls, en première ligne. Ce nouveau drame qui a touché la communauté éducative, l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard, l'illustre malheureusement.

Pour tous les salariés, le mouvement contre la réforme des retraites a marqué l'année 2023. Le fait que la réforme soit passée ne doit pas nous conduire à minimiser la profondeur du mouvement, rassemblant de nombreux manifestants, même dans les petites villes. Mais à la rentrée l'Intersyndicale n'a appelé à la grève que le 13 octobre, puis à... plus rien, pour finir par se dissoudre. Pourtant, l'inflation préoccupe tous les sala-

riés, qui veulent des augmentations de salaires. La reprise des luttes sociales apparaît vitale, dans un contexte très lourd, marqué par la tentative de diversion raciste menée par le gouvernement avec sa loi « Immigration » et, sur le plan international, par les bombardements menés par l'État d'Israël sur la population de Gaza. L'interdiction de manifestations ou de réunions et les tentatives de divisions destinées à nous dresser les uns contre les autres, rendent cruciale notre expression collective pour affirmer notre refus du racisme distillé par le gouvernement.

Des grèves ont lieu ici et là pour les salaires et rendent urgente la prise d'initiative des directions syndicales pour appeler à des journées de mobilisation.

LUTTER TOUS ET TOUTES ENSEMBLE POUR GAGNER

La liste Émancipation et sympathisant-e-s ne dit pas qu'il existe des remèdes miracles.

Il faut cependant prendre la mesure de la colère des personnels et mettre en avant des exigences claires :

- Retrait de la réforme des retraites et de la loi Darmanin.
- Retrait de la réforme Blanquer et retour à un bac national. Arrêt de la sélection avec Parcoursup. Arrêt de la mise en place d'un SNU.
- Opposition à toute sanction visant des militants et respect de nos libertés d'expression et pédagogique.
- Baisse des effectifs, réduction du temps de travail, et temps de concertation entre les personnels.
- Augmentations uniformes de salaire (400 euros pour toutes et tous).
- Arrêt du recrutement de personnels précaires avec titularisation sans conditions et droit à la formation.

Pour cela, il faut revivifier la vie syndicale :

- Dans les établissements, AG et HIS pour discuter et agir ensemble.
- Dans les luttes Éducation nationale, engagement dans les A.G. d'établissement et les coordinations.
- Dans les luttes interprofessionnelles, en cessant d'opposer les salarié-e-s entre eux , comme le fait le gouvernement, mais en nous engageant ensemble dans la lutte.

L'implication des enseignants dans la lutte des retraites a montré que la colère est commune. Il pourrait en être de même lors de mobilisations pour les salaires.

Nous voulons des enseignants dont le travail est reconnu, qu'on ne cherche pas à diviser. Pas de salaire au mérite : à travail égal, salaire égal.

Nous voulons une école publique et laïque : nationalisation laïque de l'enseignement privé, confessionnel ou patronal !

Nous voulons une école qui émancipe, une école qui soit vraiment celle de l'égalité, qui donne ses chances à tous et toutes indépendamment du genre ou de l'origine sociale.

SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ POUR L'ESSENTIEL DANS CES ANALYSES ET PROPOSITIONS, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE ÉMANCIPATION ET SYMPATHISANT·E·S

C.A. du S3 de Paris

Stéphanie BLANC

Agrégé HG, lycée Turgot

Mathieu PRADEL

Agrégé Mathématiques, lycée Diderot

Blanche DUPRAZ

Certifiée Anglais, lycée Verlomme

Mathias BREYER

Certifié SVT, lycée Decour

Nadège VARACHE

Certifiée Arts plastiques,
collège Jules Verne

Christine SCHIMMER

Agrégée Lettres classiques, retraitée

Anne BALDE

Certifiée HG, collège Moulin des prés

Philippe BUA

Certifié Génie civil, retraité

Yann CEZARD

Agrégé philosophie, lycée Ravel

Nicolas DUBUISSON

Agrégé sciences physiques et chimiques,
lycée Ravel

Magali FADAINVILLE

Agrégée Allemand, collège Flavien

Sybille FASSO

Certifiée mathématiques, retraitée

Ludovic HETZEL

Agrégé philosophie, lycée Voltaire

Marion KARPINSKI

Agrégé SVT, lycée Hélène Boucher

Pierre LEVANNIER

Certifié HG, collège Beaumarchais

Isabelle LIS

Certifiée Espagnol, retraitée

Nicolas MAMARBACHI

Contractuel Documentation,
lycée Jules Ferry

Marie-Françoise MARTINEZ

Certifiée Espagnol, retraitée

Enrique MUNOZ

Chaire supérieure mathématiques,
lycée Carnot

Valérie MUSSOTTE

Agrégée Espagnol, lycée Turgot

Laetitia PASQUET FAVAREILLE

Agrégée Anglais, lycée Diderot

Mathilde PRA

Agrégée Philosophie, lycée Turgot

Sylvie PRADELLE

Certifiée Anglais, lycée Hélène Boucher

Dominique RICCI

Certifié HG, retraité

Arnaud SCORIELS

Agrégé Espagnol, lycée Lamartine

Angela STEFANATOS

Certifiée technologie, collège Decour

Sandra TIAN

Agrégée Espagnol, lycée Turgot

Romain ZOLLA

Agrégé SES, lycée Ravel

Congrès académique – SNES-FSU Paris

Jeudi 29 février et vendredi 1^{er} mars

lycée Buffon

Chaque S1 doit être représenté et désigne sa/son (ou ses) délégué-e(s) :

- ◀ jusqu'à 10 syndiqué-es : 1 délégué-e
- ◀ de 11 à 25 syndiqué-es : 2 délégué-es
- ◀ de 26 à 50 syndiqué-es : 3 délégué-es

Les trois thèmes du congrès 2024



THÈME A

Pour un second degré démocratisant et émancipateur

THÈME B

Défendre le statut, c'est défendre les personnels et le service public

THÈME C

Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale

- ▶ Autorisation d'absence de droit pour les délégué-es
- ▶ Le congrès est ouvert à tous les syndiqués
- ▶ Les pages spéciales de L'US #841 du 20/01/2024 contiennent les textes préparatoires au congrès national

- ▶ Dans chaque S1, exprimez-vous et votez :
 - pour l'élection à la CA du S3
 - sur le rapport d'activité du S3
 - sur le rapport d'activité du S4
 - sur le rapport financier du S4

